

L'AIIC EN BREF



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES INTERPRÈTES DE CONFÉRENCE
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF CONFERENCE INTERPRETERS

Suivez l'AIIC France sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/aiic-france-5106a1151>

Liens utiles

A propos de l'AIIC : <https://aiic.org/site/world/about>

Site AIIC France : <http://aiic.fr>

Adresse du Bureau régional : fra-regionalbureau@aiic.net

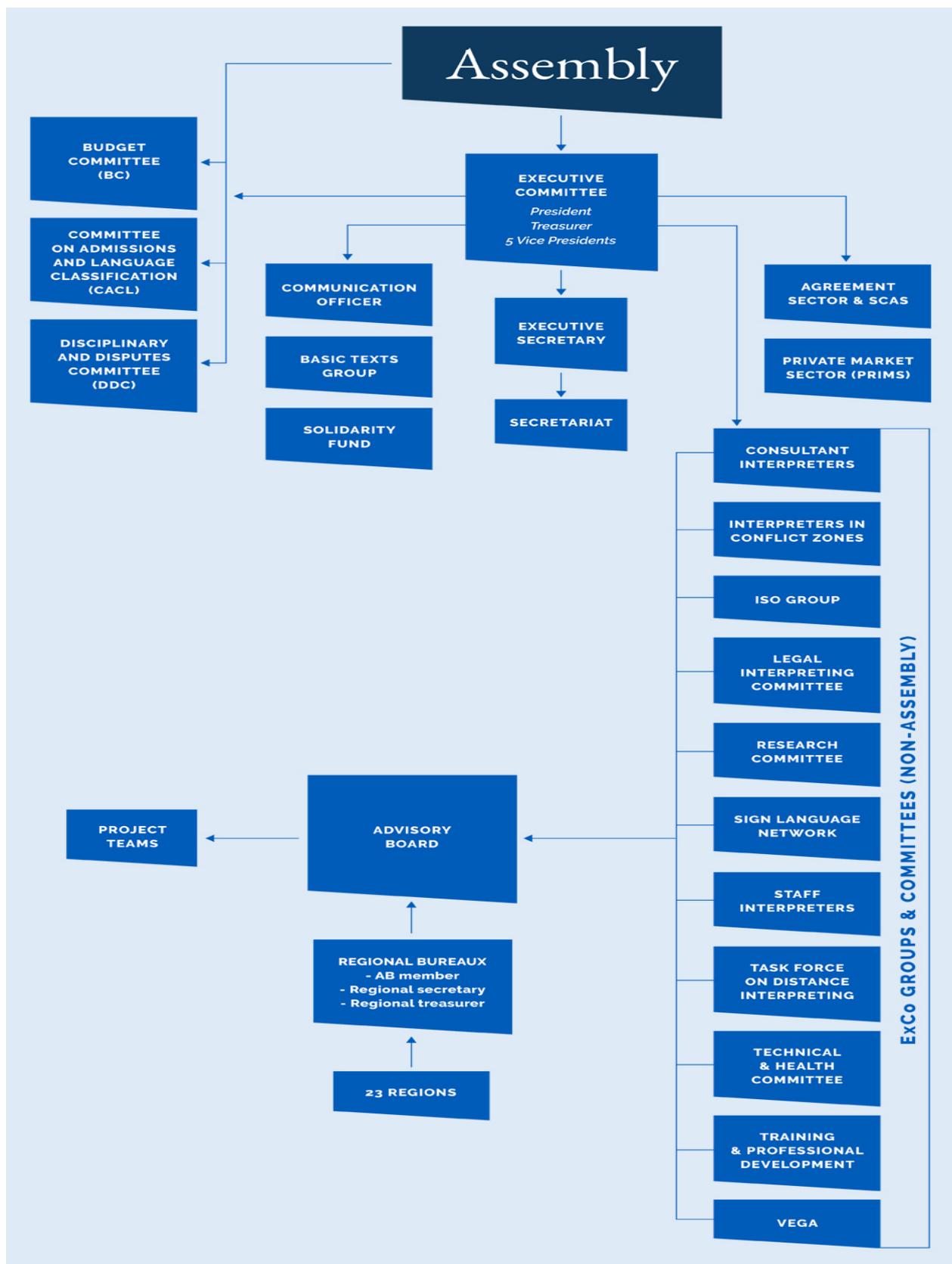
Adresse secrétariat international : info@aiic.org

Communiquez ! Le Webzine de AIIC Monde <https://aiic.org/site/world/newsEvents/webzine>

Blog AIIC Monde <https://aiic.org/site/world/newsEvents/blog>

Comment fonctionne l'AIIC ?

Fondée le 11 novembre 1953 à Paris, l'AIIC regroupe plus de 3000 interprètes de conférence sur les cinq continents.



Voici un aperçu des principaux organes de l'association. Pour plus d'information, rendez-vous sur <https://aiic.org/site/world/about/inside/bodies> .

Assemblée



Organe suprême de l'association, il s'agit de l'ensemble des membres, elle se réunit tous les trois ans.

Comité exécutif



Composé du Président, du Trésorier et de 5 Vice-présidents, tous élus par l'Assemblée, il gère et représente l'Association entre les Assemblées et se réunit au moins 2 fois par an.

Conseil consultatif



Composé d'un représentant de chacune des Régions, du Comité permanent du Secteur Marché privé (SMP), de la Commission des permanents, du Comité permanent des secteurs conventionnés (représentant toutes les délégations sectorielles), du Comité permanent des interprètes-conseil (BizOrg), ainsi que des autres organes permanents ou semi-permanents de l'association (commissions, comités, réseaux...), le Conseil consultatif se réunit une fois par an pour orienter et encourager le débat ouvert au sein de l'AIIC et en dehors de celle-ci en vue de la réalisation de ses objectifs.

Commission budgétaire



Elle est composée de 5 membres actifs élus par l'Assemblée et gère le budget en étroite collaboration avec le trésorier.

Commission des admissions et du classement linguistique (CACL)



Composée de 7 membres actifs, élus par l'Assemblée, elle examine les demandes d'admission et de changement de classement linguistique.

Commission disciplinaire et des litiges



9 membres actifs, élus par l'Assemblée, statuent sur toute violation présumée, par un ou plusieurs membres ou organes de l'Association, des Statuts, du Code d'Éthique professionnelle et de tout autre Règlement en vigueur, et sur tout litige entre les membres, les candidats, les pré-candidats et/ou les organes de l'Association.

Quelles sont les missions de l'AiIC ?

L'AiIC définit un Code d'Ethique, des normes professionnelles, négocie des conventions collectives avec les Organisations internationales, promeut la formation continue, entre autres activités. Elle agit au bénéfice de la profession et du secteur des conférences.

Quelles sont les activités de l'AiIC France ?

Point de Contact

Si un client cherche un/des interprète(s), l'AiIC se veut le fournisseur de choix... A cette fin, la région France a mis en place une permanence téléphonique (06 59 08 28 62) assurée par un interprète-conseil (rotation organisée entre volontaires, transfert des appels de cette ligne sur le portable de l'interprète 'point de contact' du mois) pour répondre aux demandes en interprétation, conseiller le client sur la solution la plus adaptée et établir un devis/contrat.

Toutefois, n'oublions pas que l'AiIC n'a pas vocation à offrir du travail à ses membres.

➔ Responsable Point de Contact : Sergio Alvarez Rubio s.alvarez-rubio@aiic.net

AFNOR

Participation à l'élaboration de normes sur l'interprétation avec l'AFNOR, 1^{ère} norme en cours de finalisation : ISO 18841 « services d'interprétation – exigences et recommandations générales ».

➔ Représentants AiIC France : Thomas Bigot bigot-thomas@wanadoo.fr et Hélène Bréant h.breant@aiic.net

SMP

Le Secteur Marché Privé (aussi connu sous l'acronyme anglais PRIMS) traite de questions qui touchent la profession, telles que les langues demandées, le recrutement, les pratiques de travail, le volume de la demande sur le marché, l'utilisation d'innovations technologiques dans l'interprétation, les sondages, les vidéoconférences et l'interprétation à distance.

➔ Représentant AiIC France au secteur SMP : Sergio Alvarez Rubio s.alvarez-rubio@aiic.net

Formations

Le Groupe pour la formation et le développement professionnel de l'AiIC Monde a pour vocation de fournir des lignes directrices pour l'organisation de formations ainsi que de proposer des formations aux membres.

➔ <https://aiic.org/site/ATPD#>

VEGA

Vega est un réseau de membres de l'AiIC qui s'adresse tout particulièrement aux interprètes débutants (et aux aspirants interprètes) et qui les aident à faire leurs premiers pas dans la profession.

➔ Conseils utiles de VEGA sur le site AiIC monde : <https://aiic.net/search/authors/3902>

ET VOUS, QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR L'AiIC ET SA RÉGION FRANCE ?

Participer aux réunions régionales

La régionale est une réunion convoquée une à deux fois par an pour discuter les problématiques de la Région, du budget et de son affectation, des activités de la Région. C'est l'occasion pour les membres de transmettre au Président les messages qu'ils souhaitent voir relayés auprès du Conseil consultatif.

Vous n'êtes pas disponible? Donnez une procuration (modèle dans l'Echo des Cabines avec la convocation).

L'Assemblée régionale est ouverte aux membres actifs, candidats et pré-candidats. Seuls les membres actifs peuvent voter.

Promouvoir l'AiIC

Utiliser une adresse email @aiic.net. Se connecter sur aiic.org puis dans l'onglet 'my settings' ou 'practical stuff' => « my aiic.net email address settings »

Intégrer la mention 'membre de l'AiIC' dans votre signature email et le lien vers aiic.org voire votre fiche dans l'annuaire sur aiic.org

Utiliser le logo *Membre AiIC* sur vos cartes de visites/signature email - disponible sur aiic.org en se connectant, dans *Mon Portail*, onglet *Services aux membres de l'AiIC*. Vous y trouverez aussi la bannière du mois à ajouter à votre signature.

Lors de contacts avec un client direct, n'hésitez pas à envoyer le lien vers le Code d'éthique et les Normes professionnelles de l'AiIC => <https://aiic.org/site/world/about/inside/basic>

Utiliser le générateur de CV AiIC, disponible sur aiic.org dans *Mon portail*, *Services aux membres*.

Participer aux activités de la Région	<p>Animation du site internet AIIC France</p> <p>L'actualité de la région dans l'onglet Echo des Cabines sur le site de la région aiic.fr ... les contributions sont les bienvenues !</p> <hr/> <p>Répondre à l'enquête Workload (une fois par an)</p> <p>Cette enquête mondiale permet d'avoir des statistiques sur le métier dans le monde. C'est aussi l'occasion pour vous de regarder de plus près votre année, comment votre travail s'est réparti entre consécutive et simultanée, entre marché privé et institutions...</p> <p>Vous recevrez un courriel avec un lien vers l'enquête qui vous est personnelle.</p> <hr/> <p>Payer votre cotisation avant le 30 juin de l'année en cours.</p> <p>En effet, pour que la Région touche l'intégralité de la rétrocession (8%), il faut que 50% des membres aient acquitté leur cotisation avant cette date.</p> <hr/> <p>Vous porter volontaire pour assurer la permanence du Point de Contact</p>
---	--

Vous impliquer dans la vie de la Région en devenant membre du Bureau	<p>Le bureau anime la Région et gère ses activités.</p> <hr/> <p>Le(a) Président(e): représente la Région au sein du Conseil consultatif, et vis-à-vis de l'extérieur.</p> <hr/> <p>Le(a) Secrétaire régional(e): gère toutes les affaires concernant la Région (envoi d'informations, organisation des Régionales, rédaction des PV, organisation des événements...)</p> <hr/> <p>Le(a) Trésorier(e) : prépare le budget et les comptes annuels (avec l'assistance d'un cabinet d'experts-comptables), règle les dépenses de la Région.</p>
--	---
